

Procès –Verbal Assemblée Générale Ordinaire

Ligue de Voile du Centre-Val de Loire

7 février 2026

Invité

- M. Jean-Luc Denecheau, Président de la Fédération Française de Voile
- Mr Dominique Guguen Président de GE-NRC

Absents excusés

- Mme Fabienne Burtin – BPVF
- M. Thomas Desforges – Région Centre-Val de Loire, Service des Sports

Présents

- Jean-Dominique Thévenin – CVT
- Marie Carlier – CVT
- Jacky Bayeux – CVVL
- Alexandre Venaille – CVLTP
- Alain Valverde – GVSL
- Daniel Giltat – CVC
- Yves Beauland – CVC
- Jean-Bernard Heraudet – CVC
- Patrick Vantouroux – CVC
- Dominique Guguen – ASPTT
- Jean-Louis Nizou – ASPTT
- Patrick Villahoz – ASPTT
- Catherine Delaunay – CCC 45
- Christian Bourgoïn – USMM (pouvoir pour Mathieu Bourgoïn)
- Valérie Shivre – USMM

Participants Ligue

- Christelle Perineau – Trésorière ligue (CNB)
- Vivien Habert – Cadre technique Ligue
- Thierry Cavois – Commission sportive
- José Gonzalez – Secrétaire Ligue (pouvoir pour Alain Huguet – B.V)

Ouverture de séance

La séance débute à **14 h 30**.

M. Jean Robillard, Président de la Ligue de Voile du Centre-Val de Loire, remercie l'ensemble des membres présents.

Lecture est faite du rapport moral.

Résolutions

Résolution 1

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 février 2025.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

Après avoir pris connaissance du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2025, l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

Après avoir pris connaissance du rapport de la Trésorière et de la vérification des comptes par l'expert-comptable relatifs à l'exercice 2025, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution 4

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au titre de l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat

Résolution 5

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2025 au poste « report à nouveau ».

Adoptée à l'unanimité.

Vote du montant des cotisations

Résolution 6

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration concernant le montant des cotisations pour l'année 2026.

La cotisation club est fixée à **160 euros**.

Adoptée à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel 2026

Résolution 7

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel 2026 d'un montant de **218 537 euros**, présenté par la Trésorière de la Ligue.

Adoptée à l'unanimité.

Représentation à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile

Résolution 8

L'Assemblée Générale mandate M. Jean Robillard et M. Thierry Cavrois pour représenter la Ligue lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile.

Adoptée à l'unanimité.

Divers

M. Daniel Giltat, représentant du CVC, évoque la création d'une commission sans droit de vote afin d'amener de nouveaux adhérents vers la Ligue et ainsi faciliter les réflexions et la prise de décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration n'est pas fermé à cette proposition. Il rappelle qu'il fonctionne actuellement avec six personnes présentes et actives, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien fonctionnement.

Il estime également que le nouveau règlement du championnat de Ligue est inapproprié et manque de cohérence.

Ce débat technique aura lieu lors d'une réunion ultérieure.

Interventions des invités

M. le Président Denecheau rappelle que la parité va devenir la norme très prochainement. Il est nécessaire d'intégrer davantage de femmes, sous peine de perdre certaines subventions. Il souligne l'importance de faire évoluer les modes de fonctionnement afin d'attirer davantage d'adhérentes.

La Fédération est actuellement très bien positionnée sur le plan sportif et couvre toutes les tranches d'âge. Malgré cela, les ressources publiques diminuent et le nombre de personnes hors cadre fédéral augmente.

À l'horizon 2030, en raison de la baisse démographique, une perte de 11 % des 11-14 ans est attendue. Par ailleurs, l'obésité pourrait être multipliée par quatre sur cette tranche d'âge.

Le sport représente 3 % du PIB en France. Il est donc nécessaire de faire évoluer la culture sportive, d'attirer de nouveaux licenciés en valorisant de nouveaux supports, la santé et le vivre-ensemble, de manière à acquérir une plus grande indépendance économique.

Clôture de séance

La séance est levée à **17 h 30**.

Le Président de la Ligue de Voile
Du Centre Val de Loire
Jean ROBILLARD

Le secrétaire de la ligue de voile
Du Centre Val de Loire
José GONZALEZ



LIGUE DE VOILE DU CENTRE VAL-DE-LOIRE

Maison des sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET

<https://liguedevoilecentrevaldeloire.fr/> -

ligue21voile@gmail.com

